

Église St-Nicolas



Le Lien

Dimanche 10 novembre 2024
32^e dimanche du temps ordinaire



Église St-François-de-Sales

SECOURS CATHOLIQUE :

« Ensemble pour un monde juste et fraternel »

J'ai accueilli dans le bureau paroissial les nouveaux responsables du Secours Catholique qui s'occupent de nos deux paroisses, Franconville et Le Plessis-Bouchard. L'échange a été très fructueux. Et comme la quête impérieuse pour le Secours Catholique tombe le week-end prochain, je me permets de vous adresser cette annonce en leur nom.

Collectes nationales : samedi 16 et dimanche 17 novembre 2024

Service d'Église, la mission du Secours Catholique est « d'être présent partout où le besoin se fait sentir, aider et accompagner toute personne sans distinction ».

À Franconville / Le Plessis-Bouchard, l'équipe du Secours Catholique s'appuie sur son implantation locale pour continuer sa tradition d'accueil en collaboration avec les personnes accueillies.

Fort de d'une trentaine de bénévoles, cette équipe assure de nombreux ateliers et activités,

- un suivi et un accompagnement personnalisé pour les démarches administratives (56 familles accompagnées en 2024) et des aides financières pour des projets encadrés et solidaires,
- un accompagnement scolaire (22 enfants, du primaire au lycée) et notamment la mise en place d'un accompagnement scolaire sur la commune du Plessis-Bouchard à partir du 16 novembre 2024,
- des cours de français pour adultes,
- de l'aide numérique, des ateliers créatifs, des sorties culturelles et de loisirs,
- des moments de convivialité et des rencontres partagées mais aussi un accueil « café » ouvert à tous par leur équipe de bénévoles chaque mercredi de 9 h à 12 h.

Ils ont besoin de chacun de vous, par vos prières, votre disponibilité et votre soutien financier. Leurs moyens pour agir, c'est vous !

Votre don leur permettra d'assurer leur mission. Merci de les aider.
Paix à vous !

Père Augustin, curé de la paroisse



notamment :

Sommaire page 2

- Le Synode qui lance une nouvelle révolution
- Des laïcs pourront-ils célébrer des mariages ?

page 3

- La paroisse recrute : des missions à votre portée !
- Prêts pour la quête connectée
- Rite zaïrois : c'est la fête de la foi

page 4

- Agenda - annonces

Rois 17, 10-16)

Hébreux (9, 24-28)

Marc (12, 41-44)

Psaume 145 (146) : « Chante, ô mon âme, les merveilles du Seigneur ! »

PAROISSE CATHOLIQUE DU PLESSIS-BOUCHARD

(Commune du Plessis-Bouchard et quartiers de Franconville entre chaussée Jules César et voie de chemin de fer)

4-8 rue René Hantelle 95130 Le Plessis-Bouchard

Tél 01 34 15 36 81 - plessis-bouchard@catholique95.fr

Site : <http://paroisse-plessis-bouchard.fr> - [f](https://www.facebook.com/paroisse.plessis.bouchard) : Paroisse catholique du Plessis-Bouchard

Père Augustin DAWILI MANDAULO - Tél. 06 52 23 27 87 – augumandaolo@gmail.com

Le Synode qui lance une nouvelle révolution

Le document final du Synode sur la synodalité a été approuvé par le pape François ce 26 octobre 2024. Entre ministères laïcs, décentralisation et solidarité entre diocèses, la gouvernance de l'Église catholique est en pleine métamorphose.

Plus de trois ans après le début du Synode sur la synodalité, le document final du plus grand chantier du pontificat de François a été approuvé ce 26 octobre 2024. Et ce texte de 155 paragraphes est une révolution de la gouvernance de l'Église qui va métamorphoser l'organisation des conférences épiscopales, des diocèses et des paroisses. Au cœur de cette révolution, il y a les "ministères laïcs", des responsabilités dans la liturgie ou la vie de la paroisse qui ne nécessitent pas d'être ordonnés. Le texte synodal prévoit de les promouvoir massivement, en invitant les prêtres à la "créativité" et au "discernement" dans leur gestion, une manière d'intégrer davantage les laïcs dans la vie des paroisses en fonction des besoins. Cette intégration des laïcs va de pair avec



"la possibilité d'étendre et de stabiliser" la célébration des baptêmes et des mariages, l'incitation faite aux évêques à déléguer une partie de leurs missions, ou encore avec l'obligation d'instaurer des "organismes de consultation" composés de laïcs comme les conseils paroissiaux.

Avec l'intégration des laïcs, c'est bien la "salutaire décentralisation" de l'Église qui transparaît, notamment sur le rôle des conférences et assemblées ecclésiales continentales et des "conciles particuliers" pour adapter l'organisation de l'Église catholique aux différentes réalités locales. Cette décentralisation va de pair avec une plus grande solidarité entre les paroisses et les diocèses, comme autour de la mer Méditerranée ou en Amazonie, avec des diocèses plus riches en moyens ou en vocations venant en aide aux plus pauvres.

Certains sujets suscitent encore beaucoup de questions comme la prédication des laïcs lors des messes et surtout le diaconat féminin qui divise au sein même des participants du synode qui veulent malgré tout en majorité poursuivre le dialogue dessus. Il reste que l'ensemble du document a immédiatement été approuvé par le pape François. Dès aujourd'hui, les conclusions de ce synode sur la synodalité rentrent donc dans le magistère de l'Église.

Source : Aleteia (Tanguy Lavoisier – 29/10/2024)

Des laïcs pourront-ils célébrer des mariages ?

Le document final du Synode soulève la possibilité d'étendre aux laïcs la célébration des mariages et des baptêmes dans le cadre de "ministères laïcs". Une disposition déjà prévue dans le Code de Droit canonique, à titre exceptionnel.

Dans cette dernière perspective, plusieurs propositions ont été étudiées pour faire davantage participer les laïcs, hommes et femmes, à la gouvernance de l'Église, à commencer par la réflexion sur le diaconat féminin, revenue en force lors de cette seconde assemblée. (...) Dans cette optique des ministères laïcs, l'assemblée synodale propose d'examiner "la possibilité d'étendre et de stabiliser" la célébration des baptêmes et des mariages par des laïcs.

« Le droit canonique des Églises de rite latin et oriental prévoit déjà que, dans certains cas, les fidèles laïcs, hommes ou femmes, peuvent être des ministres extraordinaires du baptême. Dans l'Église de rite latin, l'évêque (avec l'autorisation du Saint-Siège) peut déléguer l'assistance aux mariages à des fidèles laïcs, hommes ou femmes », souligne le document. « Selon les besoins et les contextes locaux, il conviendrait d'envisager d'étendre et de stabiliser ces possibilités d'exercice des ministères laïcs. » Une exception permise actuellement sous certaines conditions.

Le Code de Droit canonique stipule que « seuls sont valides les mariages contractés devant l'ordinaire du lieu ou bien devant le curé, ou devant un prêtre ou un diacre délégué par l'un d'entre eux, qui assiste au mariage, ainsi que devant deux témoins » (Can. 1108). Mais il évoque également des exceptions, notamment l'assistance à des mariages par des laïcs. On parle bien d'"assister" à un mariage, puisque le sacrement est conféré mutuellement par les époux devant le ministre qui, lui, assiste et reçoit leur consentement au nom de l'Église. Une possibilité encadrée toutefois par certaines conditions : une pénurie de prêtres et de diacres, la double autorisation de l'évêque diocésain et du Saint-Siège, et la compétence du laïc en question. « Là où il n'y a ni prêtre ni diacre, l'évêque diocésain, sur avis favorable de la Conférence des évêques et avec l'autorisation du Saint-Siège, peut déléguer des laïcs pour assister aux mariages. Il faudra choisir un laïc idoine, capable de donner une formation aux futurs époux et apte à accomplir convenablement la liturgie du mariage » (Can. 1112), souligne le Code de Droit canonique. De même, pour le baptême, si « le ministre ordinaire du baptême est l'évêque, le prêtre et le diacre » (Can. 861), « dans le cas de nécessité, toute personne agissant avec l'intention requise » peut baptiser.

Source : Aleteia (Mathilde de Robien – 27/10/2024)



La paroisse recrute : des missions à votre portée

De temps en temps, l'Equipe d'Animation Pastorale fait part à la communauté des missions qui restent à pourvoir. En ce début de ministère de notre nouveau curé, un questionnaire vous sera proposé ce dimanche pendant la messe de 10 h 30 et il sera joint aussi à l'envoi du présent Lien.

Les besoins de la paroisse recouvrent des domaines et des talents très diversifiés. Des « forces vives » engagées depuis des années veulent accéder à un repos bien mérité et on se rend compte alors que leur mission est « multi tâches » et inclut des responsabilités indispensables ; c'est le cas de notre cher Dominique L. Chaque fidèle peut trouver comment se rendre bénévolement utile à sa communauté, soit durablement, soit par intermittence.



En urgence, il faut de nouveaux sacristains pour préparer les offices du week-end, il faut un nouveau préposé aux poubelles, il faut renforcer l'équipe d'entretien des salles paroissiales. Il faut aussi animer l'équipe d'art floral pour continuer à apprécier les magnifiques compositions qui embellissent le chœur de l'église chaque semaine.

Plusieurs mouvements et services ont besoin de renforts et de nouvelles énergies : liturgie, musique, projection des diapositives lors des messes, accompagnement des personnes âgées et des malades, préparation au baptême, au mariage ou à la confirmation, accueil paroissial,

accueil des familles en deuil, préparation de repas, entretien des églises et des salles, communication, petits travaux, arrosage des espaces verts, entretien des bacs de compostage...

Pour cette liste non exhaustive, chacun a un talent à mettre en œuvre. Merci d'en faire profiter la communauté par un engagement raisonnable dans une des missions proposées. Quel que soit votre âge, vous serez intégré dans une équipe aux côtés de paroissiens plus aguerris, qui sont prêts à partager ou transmettre leurs savoirs.

L'EAP vous donne rendez-vous pour l'enquête intitulée « Pour participer activement à l'élan missionnaire de notre communauté chrétienne », crayons en main :

- durant la messe de ce samedi 9, à 18 h 00,
- durant la messe de ce dimanche 10, à 10 h 30.

Et vous serez bien sûr sollicité, selon les souhaits émis et les coordonnées signalées. Merci à tous les talents qui osent.

Prêts pour la quête connectée !

Désormais vous pourrez faire votre offrande avec votre carte bancaire : un panier vous sera présenté, vous pourrez alors choisir votre montant (2 €, 5 €, 10 €, 20 € et même 50 € !) et présenter votre carte de paiement sans contact. Le débit est enregistré en toute discrétion et 100 % sécurisé. En raison du coût élevé des paniers pour la paroisse, ceux-ci sont limités au nombre de deux qui passeront dans les 2 travées centrales. Pour les autres rangées, faites signe aux quêteurs.

Bien entendu vous pourrez continuer à faire votre don en espèces dans le même panier.



Dominique Le Du

Rite zaïrois : c'est la fête de la foi

Dimanche dernier, comme annoncé, avait lieu la messe célébrée selon le rite zaïrois (de l'ancien nom de la République Démocratique du Congo : le Zaïre). Trois prêtres congolais, dont le père Augustin, étaient présents à l'autel, accompagnés de servants de messe, dansant et encensant, devant une assemblée joyeuse intégrant quelques paroissiens curieux et respectueux.

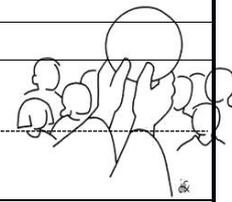
La messe, célébrée en lingala et en français, reprend l'essentiel de nos offices habituels, mais dans un ordre différent. Après les louanges et le Gloria, mais aussi la litanie des saints et l'aspersion, vient le temps de la parole. Ensuite seulement après le Credo, les fidèles se préparent à la prière pénitentielle qui débouche sur le geste de paix. Ainsi réconciliés, ils sont prêts pour le temps de l'eucharistie, puis la communion. Et grâce à la chorale Marie-Mère-de-l'Espérance venue de Paris, la célébration était baignée de chants rythmés et enthousiasmants, et s'est terminée avec la bénédiction d'un nouveau-né. Une belle expérience qui devrait se reproduire chez nous.

Michel R



Semaine du 9 au 16 novembre 2024

<u>Offices et messes</u>			
Samedi 9 <i>St-François-de-Sales</i>	18 h 00	Messe pour	la libération des âmes du purgatoire † Jeanine et Albert BÉNARD
Dimanche 10 <i>St-François-de-Sales</i>	10 h 30	Messe pour	† Claude ADAM, † Bernard MAIRE
Lundi 11 <i>St-Nicolas</i>	10 h 00	Messe pour la Paix et Messe pour	† Carmela TOCTO FERNANDEZ et Carlos RUESTA TRELLES <i>St Martin de Tours</i>
Mardi 12 <i>St-Nicolas</i>	18 h 30 19 h 00	Messe pour	† Anne LEPSCH, action de grâce pour Marie et Grégoire <i>St Josaphat</i> Prière du chapelet
Jeudi 14 <i>St-François-de-Sales</i>	18 h 00 19 h 00	Adoration et confessions Messe pour	† Marie-Lucie FISCHER
Vendredi 15 <i>St-Nicolas</i>	08 h 45	Messe pour	† Vincent PORTIA <i>St Albert le Grand</i>
Samedi 16 <i>St-François-de-Sales</i>	08 h 45 09 h 15	Messe pour les bienfaiteurs de la paroisse, et messe pour	† Edmond DEUVE <i>Ste Marguerite d'Ecosse</i> Prière du chapelet



**Horaires rencontres
enfance - jeunesse**

Éveil à la foi :
un dimanche par mois de 9 h 45 à 11 h 30
KT : le samedi à 16 h 30 + messe OU
le dimanche à 9 h 00 + messe
6^e et 5^e :
un samedi sur deux de 10 h 00 à 12 h 00
4^e et 3^e :
un vendredi sur deux de 19 h 30 à 21 h 00
Aumônerie lycée :
un vendredi sur deux de 19 h 30 à 21 h 30

Rencontres

EAP élargie *mardi 12 novembre*

Catéchisme *samedi 16 ou dimanche 17 novembre*

Éveil à la foi *dimanche 24 novembre*

Messe pour la paix

avec la participation de Mr le Maire et d'élus municipaux, ainsi que les associations d'anciens combattants,

**lundi 11 novembre à 10 h 00
à l'église Saint-Nicolas.**



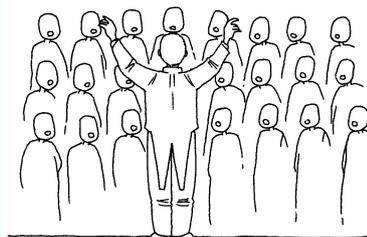
QUÊTE IMPÉRÉE

pour le Secours Catholique à la sortie des messes des samedi 16 et dimanche 17 novembre.

CONCERT DE NOËL

**Dimanche 8 décembre 2024 à 16 h 00
à l'église St-François-de-Sales**

avec les chorales « L'écho du Moulin » sous la direction de Jean Chéron et « Evila » sous la direction d'Emilie Duchesne :
J.P. Rameau, Mozart, S. Scheidt, Noël alsacien...
Libre participation aux frais.
Renseignements : 01 39 95 13 38



PAROISSE CATHOLIQUE DU PLESSIS-BOUCHARD

Accueil au secrétariat (porte sur côté gauche de l'église) mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 17 h 30,
vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et samedi à la salle du Bon Pasteur (derrière l'église au fond porte vitrée) de 10 h à 12 h